

ENTENTE

COUR TERRITORIALE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

N° DE DOSSIER
GREFFE

ENTRE :

Inscrivez les nom, adresse et numéro de téléphone du demandeur figurant sur la DÉCLARATION.

NOM

ADRESSE

CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ

TERRITOIRE/PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

DEMANDEUR(S)

ENTENTE

ET :

Inscrivez les nom, adresse et numéro de téléphone du défendeur figurant sur la DÉCLARATION.

NOM

ADRESSE

CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ

TERRITOIRE/PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

DÉFENDEUR(S)

ET :

Inscrivez les nom, adresse et numéro de téléphone du mis en cause figurant sur l'AVIS DE MISE EN CAUSE, le cas échéant.

NOM

ADRESSE

CITÉ, VILLE, COLLECTIVITÉ

TERRITOIRE/PROVINCE

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

MIS EN CAUSE

LES PARTIES ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

DISPOSITIONS :

Énoncez les dispositions de l'entente.

Précisez **toutes les conditions** convenues.

Indiquez le **montant complet** de toute somme qui sera payée.

Indiquez les dates et les montants des **paiements**, s'il y a lieu.

Non-respect de l'entente :

Si une partie ne respecte pas les dispositions consignées de l'entente, le requérant peut déposer un AFFIDAVIT DE NON-RESPECT (formule 15) et demander à un juge d'annuler l'entente.

Cochez si la rubrique se poursuit sur une PAGE SUPPLÉMENTAIRE (formule 45). Assurez-vous d'annexer la page en question.

Inscrivez la date courante et signez l'entente. Assurez-vous que tous les intéressés signent.

Date

Signature du demandeur

Date

Signature du défendeur

Date

Signature du mis en cause

Si l'entente est déposée au dossier de la Cour territoriale à la suite d'une conférence de règlement, elle devrait être datée et signée par le juge. Dans les autres cas, elle devrait l'être par le greffier.

Date

Juge ou greffier de la Cour territoriale
